

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 4 mai 2015**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent.

Résolution numéro 57-2015

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 58-2015

Adoption des procès-verbaux du 13 et 27 avril 2015

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 13 et 27 avril 2015 soient adoptés tel que préparés par la secrétaire.

Résolution numéro 59-2015

Adoption du rapport financier pour l'année 2014

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte le rapport financier de l'année 2014, tel que présenté par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, représenté ici par madame Chantal Gravel ; que la municipalité de saint-Sylvestre renouvelle le mandat pour l'exercice financier de 2015.

Résolution numéro 60-2015

Don pour natation Saint-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 500 à Natation St-Sylvestre pour les cours de natation que les jeunes de Saint-Sylvestre iront suivre à Thetford Mines lors de la période estivale 2015.

Résolution numéro 61-2015

Mandater la firme WSP pour la surveillance chantier

Attendu que nous désirons avoir un surveillant de chantier pour la partie terrain, lors de travaux de réfection d'égout sur la rue Principale ; que nous avons invité trois firmes d'ingénieurs à soumissionner ; qu'une seule a déposé une soumission ; que la soumission reçue est celle de la firme WSP ; que le montant présenté est au taux horaire de \$ 75/ heure pour une estimation de \$ 27 000 ; qu'un montant de \$ 5 400 est prévu pour les frais de déplacement et de séjour, qu'un

montant de \$ 1500 est prévu pour des biens livrables, que le montant total estimé est de \$ 33 900 plus taxes; que ces estimations sont prévus pour huit semaine de travaux ;

il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de donner le mandat de surveillance de chantier partie terrain à la firme WSP pour un montant total estimé à \$ 33 900 plus taxes, que la surveillance de bureau soit faite par Stéphane Bergeron, ingénieur à la MRC de Lotbinière.

Résolution numéro 62-2015

Mandater la Firme LVM pour le contrôle de qualité

Attendu que lors des travaux de réfection des égouts sur la rue Principale nous désirons effectuer un contrôle de qualité au niveau des matériaux; que nous avons demandé une soumission à la firme LVM afin d'obtenir une estimation des coûts à prévoir pour une tel demande; qu'une offre de service a été transmise à la municipalité au montant de \$ 9 897.46 plus taxes, en conséquence.

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service présenté par la Firme LVM à la municipalité de Saint-Sylvestre.

Résolution numéro 63-2015

Embauche de Marilyn Turmel

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'embaucher Marilyn Turmel comme responsable du terrain de jeux pour l'été 2015; qu'un taux horaire de \$ 15/heure lui soit versé lors de cette période.

Résolution numéro 64-2015

Représentant de Saint-Sylvestre sur le comité de suivi du parc éolien Mont Ste-Marguerite

Attendu que le conseil d'administration de la société en commandite du parc éolien Mont Ste-Marguerite s'est réuni; qu'un comité d'un suivi doit être formé; qu'un représentant de la municipalité de Saint-Sylvestre doit être désigné;

il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité de mandater Gilbert Bilodeau, élu municipal comme représentant sur le comité de suivi du parc éolien Mont Ste-Marguerite.

Résolution numéro 65-2015

Mandater un comité de sélection

Attendu que notre politique de gestion contractuelle exige un comité de sélection lors de demande de soumissions par pondérations, que nous devons déterminer le comité de sélection; que ce comité de sélection procédera à l'évaluation des soumissions;

il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la directrice générale ainsi que l'inspecteur de la municipalité Saint-Sylvestre ainsi qu'un professionnel du service de l'ingénierie de la MRC de Lotbinière soient les personnes formant le comité de sélection lors de l'évaluation des soumissions.

Résolution numéro 66-2015

Mandater la firme Ecce Terra pour le développement résidentiel

Attendu que nous voulons aller de l'avant avec le futur développement résidentiel; que nous devons préparer un plan de lotissement le plus exacte possible; que ce plan sera nécessaire pour la demande du certificat d'autorisation; que l'orientation finale s'est concrétisé au cour des dernières semaines;

il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de mandater la firme Ecce Terra a préparer un plan de lotissement pour le projet résidentiel futur.

Résolution numéro 67-2015

Autorisation au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC de Lotbinière est entré en vigueur le 9 février 2009;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 : *«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma...»*

Art. 34 : *«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»*

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lotbinière a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Couture appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière à accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de Saint-Sylvestre.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Aucune question n'a été posée.

Rapport des comités

Bibliothèque : Il n'y a pas eu de réunion dernièrement.

Loisirs : Les travaux pour l'aménagement du gazébo et du terrain de pétanque débiteront en mai. Il faudra prévoir l'achat de deux poteaux électriques pour installer des lumières. Filet pour le terrain de balle à monter.

Matières résiduelles : Réunion le 7 mai à St-Narcisse. Le 1^{er} mai, Mario Grenier ainsi que Denis Dion ont rencontré un représentant de Labrie et de Mack afin de discuter des problèmes rencontrés avec le camion.

Centre Multifonctionnel : Vérification à faire pour le système de traitement d'eau. Les travaux d'agrandissement débiteront sous peu.

Inspecteur municipal :

- Le balayage des rues a été fait aujourd'hui, Nous aurons le "grader" de la compagnie Lévisienne tout probable demain.
- Rang Fermanagh, à faire cette année, installer une membrane et remettre du gravier afin d'améliorer le chemin, C'est une grosse problématique.
- On prévoit mettre un peu de gravier dans les rangs St-Pierre et St-Paul avant la calcium.
- Pont à la Bouche Bée, il faudra voir ce qui est possible de faire à court terme.
- Rang St-Frédéric, on suit le dossier avec la firme DJL. On va attendre que le dégel soit complètement terminé avant de le réparer. On retournera voir avec chargé de projet de chez DJL.
- Chien errant, on va s'informer comment on peut les envoyer au refuge à Saint-Bernard.

M.R.C. : Dossier des installations septiques, d'ici les prochaines années, il faudra que tous les résidents se conforment. La mrc travaille sur le dossier.

Pompiers : Pratique prévue en juin-juillet pour enlever la voiture et le cabanon dans le parc industriel.

Salon des jeunes : Vente de roses le 9 mai à l'occasion de la fête des mères. Activité cinéma-quinilles prévue pour le 15 mai.

Développement local : Des pèlerins (15 personnes) seront à St-Sylvestre le 30 mai. Une rencontre avec Stéphane Pinel et Louise Bourgeois est prévue à Ste-Marie le 5 mai au CLD de Ste-Marie.

Corporation DÉFI : Le 27 avril dernier, les administrateurs ont rencontré madame Isabelle Rabouin, agente rurale à temps partiel au CLD, pour planifier un colloque.

Comité éolien : Soirée porte ouverte du 28 avril, plus de 120 personnes sont venues. Dossier cptaq, le dossier sera déposé plus tard en mai.

Résolution numéro 68 -2015

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 5149 à 5195 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : Le journal Beauce Média propose de faire un publi-reportage à la fin mai début juin sur la municipalité de Saint-Sylvestre. On aimerait plutôt le reporter à l'automne.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 50 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 1^{er} juin 2015.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire